**ARRÊTÉ**

**De nomination en qualité de maître-chien de police municipale**

**de M. ou Mme [Nom Prénom]**

**[grade]**

Le Maire *(ou le Président)* de [**collectivité ou établissement public**],

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles R.11-34-1 à R.11-34-7,

Vu le décret n°2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n°2022-210 du 18 février 2022 relatif aux brigades cynophiles et modifiant le livre V du code de la sécurité intérieure

Vu la délibération en date du [**date**] créant une brigade cynophile de police municipale,

Vu l’attestation de formation du CNFPT démontrant que l’intéressé(e) a suivi avec succès la formation préalable correspondant à la spécialité cynophile établie en date du [**date**],

Vu le certificat médical établi en date du [**date – moins de un mois**] attestant que l’état de santé physique et psychique de M. ou Mme [**Nom, Prénom**] est compatible avec la conduite du chien de patrouille de police municipale,

Considérant qu’il est nécessaire de nommer un agent en qualité de maître-chien de police municipale afin d’assurer des tâches de prévention, de surveillance d'accès à un bâtiment communal et dans les services publics de transport de voyageurs, de sécurisation des voies publiques, des voies privées ouvertes au public et des lieux publics ainsi que des manifestations sportives, récréatives ou culturelles, ainsi que de capture de chiens errants ou dangereux,

**ARRÊTE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Article 1** **:**  | M. ou Mme [**Nom, Prénom**], [**grade**], est nommé en qualité de maître-chien de police municipale à compter du [**date**], |
| **Article 2** **:**  | M. ou Mme [**Nom, Prénom**] est astreint à suivre périodiquement une formation d’entraînement à la spécialité cynophile, |
| **Article 3** **:**  | Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :- Transmis au Représentant de l'État,- Notifié à l'intéressé(e). |

Fait à [**commune**], le [**date**]

Le Maire *(ou le Président),*

Le Maire (ou le Président),

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [**date**] Signature de l’agent :